

Tribune

Une mise en context de la mobilisation étudiante et de l'absence des lycéens

samedi 14 avril 2018, par [MELCHIOR Hugo](#) (Date de rédaction antérieure : 9 avril 2018).

Depuis le 22 mars, nous assistons à une montée de la mobilisation étudiante. Cependant, elle est encore loin d'être comparable à certains grands mouvements passés, souligne dans une tribune au « Monde » Hugo Melchior, doctorant en histoire à l'université de Rennes-II.

Depuis la journée de manifestation réussie des fonctionnaires le 22 mars, et surtout après les violences physiques très médiatisées survenues à la fac de droit de Montpellier à l'endroit d'étudiants protestataires, sans oublier les interventions policières sur plusieurs sites (Bordeaux, Dijon, Grenoble), on a assisté dans plusieurs universités à l'augmentation spectaculaire du nombre de personnes présentes dans les assemblées générales étudiantes (AG) : 1 000 étudiants à Paris-I-Tolbiac, 3 000 à Toulouse-Le Mirail, 1 000 à Nancy, 3 000 à Montpellier, 1 300 à Nantes.

Ces étudiants mobilisés réclament l'abrogation de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE), accusée d'instaurer la sélection à l'entrée de l'université publique, d'aggraver sa segmentation sociale par l'exclusion prévisible des bacheliers issus des filières professionnelles et technologiques, et par là même de remettre en cause « le service public de l'enseignement supérieur ouvert à tous les bacheliers ».

On a atteint ainsi dans ces universités des niveaux d'affluence qu'on n'avait plus vus depuis l'automne 2010, lorsque des dizaines de milliers d'étudiants et de lycéens s'étaient mobilisés aux côtés des salariés et des fonctionnaires contre la réforme remettant en cause l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans, et même, pour certains établissements, depuis 2009, à l'occasion de la mobilisation contre le décret sur le statut des enseignants-chercheurs, la formation des futurs enseignants, et la loi-cadre LRU, promulguée en août 2007, qui impose, depuis une décennie, un nouveau paradigme à l'université française.

« Grèves avec blocage »

Toutefois, ce ne sont encore que quelques universités sur les 73 concernées, au point que même les AG des universités de Limoges et de Tours, pourtant bloquées depuis le mardi 4 avril, n'ont pas réuni plus de 200 à 300 étudiants. Ainsi, si cette poussée, autant significative qu'inattendue, ne devrait nullement être traitée avec dédain par les décideurs politiques, il n'empêche qu'on est encore loin d'un déploiement de forces contestataires à l'échelle du territoire comparable aux mouvements étudiants antérieurs, que ce soit ceux de 2007 et de 2009, sans parler de ceux de 1986 et 2006.

Parallèlement, on a assisté à la multiplication des « grèves actives » se traduisant par la suspension des enseignements et l'occupation des locaux par les étudiants mobilisés, avec la mise en place de piquets à l'entrée des bâtiments, parfois soutenus par des membres du personnel enseignant, qui ont déjà fait savoir qu'ils refusaient de classer et de trier les dossiers des futurs étudiants. Ces « grèves

avec blocage » concernaient, le vendredi 6 avril treize universités, bien que de façon différenciée.

Cela correspond à peu de chose près au niveau de 2010, ce qui est loin d'être négligeable mais en même temps relativement limité. A titre de comparaison, lors des mobilisations victorieuses des étudiants et des lycéens contre le CPE, en 2006, et contre le projet de réforme Devaquet, en 1986, ce sont respectivement 50 et 60 universités qui furent touchées par des grèves ponctuelles ou reconductibles.

Une forme d'adhésion à la réforme

Il n'en demeure pas moins que la mobilisation actuelle est confrontée à deux limites principales pour espérer contraindre l'Etat à abroger la loi ORE. Tout d'abord, le mouvement étudiant et lycéen s'est caractérisé jusqu'à présent par l'absence de manifestations de masse dans les villes universitaires.

Ainsi, les trois premières journées nationales de manifestations appelées par la CNE, les 1^{er}, 6 et 15 février, n'ont-elles jamais rassemblé plus de 20 000 personnes sur l'ensemble du territoire. En province, pendant ces deux derniers mois, les cortèges d'opposants n'ont que trop rarement dépassé le millier de manifestants (1 000 à Lille, 1 000 à Toulouse, 500 à Rennes le 6 février, 500 étudiants à Paris le 15 mars), comme ce fut le cas mardi 3 avril, alors que la « grève télégraphique » des cheminots pour la défense du service public ferroviaire et de leur statut, débutait, et que sept AG votaient la grève avec blocage. On a relevé ainsi 1 200 manifestants à Nantes, 300 à Lille, 200 à Rennes, 100 à Bordeaux.

Alors que la réforme a été adoptée par le Parlement et promulguée le 8 mars, l'assise numérique trop étroite de ces manifestations rend, en l'état, complètement illusoire la possibilité d'engendrer une situation politiquement intenable pour le gouvernement. En effet, que ce soit en 1986 (800 000 étudiants et lycéens le 4 décembre), en 1994 (230 000 le 17 mars) ou en 2006 (300 000 dès le 7 février), on sait qu'un mouvement de masse a toujours été la condition nécessaire pour espérer entraver les desseins d'un gouvernement.

Plusieurs explications peuvent être avancées pour rendre intelligible ce trop faible nombre de manifestants chez les étudiants. Contrairement à 1986, il n'est pas question dans la loi ORE d'augmentation des frais d'inscription, ni de remise en cause du caractère national des diplômes. Aussi, nombreux sont les étudiants qui ne se sentent pas concernés directement par cette réforme d'accès à l'université, étant déjà étudiants.

Par ailleurs, le champ syndical contestataire est sinistré, tandis que la crise de confiance dans l'action collective protestataire demeure, du fait de la succession des défaites du mouvement social depuis plus d'une décennie. Enfin, il existe sans doute une adhésion à l'esprit même de la réforme chez un certain nombre d'étudiants. C'est ce que la sociologue Annabelle Allouch nomme « l'adhésion et la croyance à cette forme institutionnelle d'évaluation de soi et de comparaison avec autrui ».

Aucune crise du consentement

Alors que la pression des partiels risque de se faire de plus en plus ressentir, les prochaines journées de manifestations permettront de vérifier si, par-delà ces « grèves avec blocage », un bond en avant quantitatif est observé. Mais pour ce faire, encore faudrait-il que les lycéens décident à leur tour d'agir ensemble contre cette réforme universitaire. Or, bien que les premiers concernés, ils sont les grands absents de la mobilisation contre cette loi.

Pourtant, le risque était grand que survienne une émotion, et par là même une mise en mouvement

de dizaines, voire de centaines de milliers de lycéens refusant de continuer à accepter la compétition scolaire dans des conditions qu'ils jugeraient profondément injustes et inéquitables. Sans doute, le gouvernement se rappelait-il que si les étudiants avaient joué le rôle de fer de lance contre le projet de réforme Devaquet en 1986, l'irruption joyeuse et déterminée des lycéens dans l'espace public avait été décisive.

Dès lors, trente ans plus tard, on ne peut être que frappé par l'absence remarquable des lycéens lors des journées de mobilisation des mois de février et de mars, notamment des élèves inscrits en classe de terminale, qui sont directement concernés par ce changement des règles. Aucune crise du consentement, aucune rupture d'allégeance : les lycéens ont joué le jeu de Parcoursup en saisissant sur la plateforme leurs vœux, comme le gouvernement le leur enjoignait.

La grande satisfaction de voir supprimé le tirage au sort pour les filières en tension, le manque d'information sur le contenu réel de la réforme, le refus de manquer des cours, alors que les élèves sont poussés « à devenir les autoentrepreneurs de leur avenir », comme l'a souligné récemment la sociologue Julie Le Mazier, l'intransigeance supposée du gouvernement, le caractère estimé vain des manifestations de rue, le manque d'organisation, la peur de possibles interactions violentes avec la police, les contrôles stricts de l'administration et des parents, voici quelques-unes des raisons pouvant expliquer cet attentisme des lycéens sur un sujet aussi explosif que celui de la sélection à l'université.

Hugo Melchior (Doctorant en histoire politique contemporaine à l'université Rennes-II)

P.-S.

* « On ne peut être que frappé par l'absence des lycéens lors des journées de mobilisation ». LE MONDE | 09.04.2018 à 06h38 • Mis à jour le 09.04.2018 à 10h25 : http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/04/09/on-ne-peut-etre-que-frappe-par-l-absence-des-lyceens-lors-des-journees-de-mobilisation_5282705_3232.html